

ISGF

International Scout and Guide Fellowship
(An organization for adults)



AISG

Amitié Internationale Scoute et Guide
(Une organisation pour adultes)

30e Conférence mondiale de l'AISG, Grenade , Espagne 2024

Circulaire 04A – Lettre aux Candidats potentiels pour le COMM

1^{er} décembre 2023.

Chers membres,

Je suis ravie que vous envisagiez de vous porter candidat au Comité mondial de l'AISG. Ce courrier a pour objet de répondre à vos éventuelles interrogations.

Etre membre du Comité mondial de l'AISG (COMM) est un engagement sérieux qui demande beaucoup de travail et de votre temps. D'un autre côté, vous en retirerez la satisfaction de contribuer à une association mondiale pour adultes qui se transforme en un puissant vecteur dans la promotion du Scoutisme et du Guidisme, qui œuvre pour le bien de la société en général, ainsi que pour la paix et la compréhension dans le monde.

Les réunions

Le Comité mondial se réunit une fois par an. Lors de l'année de la Conférence mondiale (ConfM), il y a au moins 2 réunions. Si vous êtes élu(e), vous prendrez part à la première réunion du COMM immédiatement après la ConfM (le jour suivant la clôture de la ConfM) ; il est donc nécessaire pour vous de prendre vos dispositions afin de pouvoir y assister. Lors de cette réunion, on aborde : la répartition des responsabilités, les tâches internes, la nomination ou confirmation des Equipes, la révision des membres ex-officio et la date de la prochaine réunion.

A chaque réunion annuelle, une décision est prise quant à la date de la réunion annuelle suivante. La réunion du COMM a pour but d'établir un bilan sur le travail accompli l'année précédente par l'ensemble du COMM, y compris les Equipes, les membres ex-officio et le coordinateur de la Branche Centrale et d'établir les objectifs pour l'année suivante.

Méthodes de travail

Puisque le COMM se réunit en général une seule fois par an, l'essentiel du travail se fait et de nombreuses décisions se prennent entre ces réunions principalement par courriel et par des réunions en ligne sur Zoom. Par conséquent, sur le plan pratique, pour bien fonctionner comme membre du COMM vous devez être familier avec les différents outils de communication.

En moyenne, - et selon votre aptitude et votre rapidité à traiter les tâches qui vous incombent – vous devriez être en mesure de consacrer quotidiennement au moins une demi-heure à votre correspondance ainsi que deux heures de travail sur vos activités. Nous insistons sur le fait que c'est une moyenne. Vous aurez à rendre compte du suivi des tâches qui vous ont été confiées et à vous exprimer sur les sujets qui vous seront soumis, ou, tout au moins, à accuser réception des messages reçus.

Le COMM de l'AISG et le Bureau mondial (BM) prennent en charge la plupart des tâches et des responsabilités, toutefois, certaines peuvent être déléguées aux Equipes établies pour une période trois ans et, à qui on a confié la responsabilité d'une Région géopolitique ou une fonction bien précise. Leurs membres peuvent être choisis parmi le COMM mais aussi en dehors de celui-ci. Mais toutes les Equipes seront dirigées par au moins un membre du COMM. Les Equipes font rapport au COMM par écrit ou lors de la réunion annuelle.

Si vous travaillez à la fois dans une Equipe ou sur une action ponctuelle, vous serez considéré comme quelqu'un de responsable et une personne de confiance, capable de travailler en équipe ou seul.

On attend de vous que vous soyez loyal(e) par rapport aux décisions prises, à la ligne de politique définie en commun et, que vous respectiez la direction du président du COMM et de votre responsable d'Equipe, si vous en avez un.

Pour information, le Comité mondial avec le soutien du BM, de la Coordinatrice de la Branche Centrale et du Jumelage ainsi que du Trésorier, travaille sur les points suivants :

Finances (levée de fonds, Banque du Timbres, projets, boutique) ;

Relations extérieures (AMGE, HCR, OMMS, ONG, Guilde Internationale des Ambassadeurs)

Equipe de Projets Internationaux ;

Conférence mondiale (suivi des préparatifs, lignes directrices, programme du COMM) ;

Développement (Notre Guide Pratique, participation aux assemblées nationales, différentes réunions/rencontres et Conférences) ;

Questions juridiques (révision des Statuts de l' AISG, des Statuts nationaux, Protocole d'Accord, suivi des candidatures à l'affiliation, et toutes autres questions soulevées) ;

Rédaction du document et étude des rapports annuels avec mise à jour des Profils des ANSG ;

Contact et étroite collaboration avec les Régions Europe, Arabe, Afrique, Hémisphère Occidental et Asie-Pacifique ;

Communication (site internet, Facebook et recherche de nouveaux outils d'informations) et

Relations Publiques (développement de matériels de RP) ;

Soutien au BM.

Modalités pratiques

Les frais de voyages encourus par le COMM dans le cadre des réunions du COMM et de la ConfM sont remboursés par le BM dans les meilleurs délais, sur présentation d'une note de frais accompagnée de factures, d'une copie des billets mentionnant les frais, etc. et en respectant les critères suivants: voyages en classe économique ou offres spéciales (classe économique en avion, 2^e classe en train; transport public – pas de taxi), proposés soit par le BM ou par le membre du COMM. Les frais de visas ne sont pris en charge que dans le cas des réunions du Comité mondial et de la ConfM. Les frais médicaux ne sont pas pris en charge. Si l'on utilise sa propre voiture, les frais de voyage seront couverts sur base des meilleurs coûts du marché et sur avis du BM. Chaque membre du Comité mondial est responsable de sa propre couverture d'assurance en cas d'accident, maladie, etc. et d'annulation de réservation de billets prépayés (sauf si l' AISG annule l'activité).

Il est de notre devoir de vous avertir que le budget de l' AISG est serré et que par conséquent le COMM et le BM doivent être soucieux de toute dépense (le livret des comptes de l' AISG est disponible auprès de votre Président National/Secrétaire International ou bien sur demande auprès du Bureau mondial).

Les membres du COMM qui ont besoin d'un visa pour le lieu de la réunion doivent en faire la demande au moins trois mois d'avance au BM afin que celui-ci puisse envoyer en temps voulu la lettre d'invitation à l'Ambassade ou aux services consulaires. Il est demandé aux membres du COMM concernés de fournir toutes les informations nécessaires à leur demande de visa.

Les réservations pour l'hébergement lors des réunions normales du COMM ainsi que pour la ConfM sont normalement effectuées par le BM et les coûts pris en charge par l' AISG au prix-plancher, tout en s'assurant d'un niveau minimum de confort. Les membres doivent confirmer leur présence au BM et l'informer de dispositions particulières éventuelles. Les repas sans boissons sont pris en charge par l' AISG lors des réunions du COMM (y compris avant et après la ConfM) et lorsqu'un membre du COMM est en représentation pour l' AISG, pour autant que le prix de ce repas reste dans des limites raisonnables. Les frais de conférences (y compris les repas) sont pris en charge par l' AISG.

Usage des langues

Pour être candidat(e), vous devez posséder un niveau de connaissance suffisant de l'anglais ou du français écrit et parlé. Ce sont les deux langues officielles de l' AISG, d'où l'importance de travailler dans ces deux langues. C'est pour cela que le BM consacre beaucoup de temps à traduire la correspondance dans les deux sens. Cependant dans le cadre du développement de

l'AISG, toute autre langue (particulièrement l'espagnol, l'allemand et l'arabe) est considérée comme un atout.

Il faut néanmoins vous dire qu'en raison de la tendance mondiale, du fait que la langue pratiquée par la plupart des membres de l'AISG, le plus gros du travail (sans doute entre 85 et 90%) se fait en anglais. Si vous êtes élu(e), quelle que soit votre langue maternelle ou de communication, à moins de bien parler l'anglais, vous êtes invité(e) à faire l'effort pendant votre mandat de 6 ans d'acquérir au moins les rudiments de cette langue.

Cela permettra d'aller plus vite, de réduire les coûts mais aussi d'ajouter des nuances utiles à votre job.

Et pour conclure, un point très important,

Un poste au Comité mondial de l'AISG n'est pas :

- Un titre honoraire à mettre sur une carte de visite pour en retirer du prestige auprès de ses amis et autre personnes.
- Un bâton de maréchal pour une retraite tranquille et digne après une carrière glorieuse dans le Scoutisme ou le Guidisme.
- Un hobby agréable parmi d'autres.

Si vous déposez votre candidature pour l'une de ces raisons, vous avez intérêt à y renoncer au plus vite. Vous seriez déçu(e) et vous en décevriez plus d'un.

Nous vous demandons de prendre ceci en considération très sérieusement. Comme Baden-Powell l'a dit un jour : « Le Scoutisme, ce n'est pas seulement du plaisir, mais cela exige aussi beaucoup de vous ». Il en va de même des membres des Amitiés, surtout si vous voulez être membre du Comité Mondial de l'AISG.

Les candidatures doivent parvenir au Bureau mondial pour le 17 avril 2024, au plus tard.

Bonne chance pour votre candidature candidat(e) au Comité mondial !



Présidente
Comité Mondial de l'AISG
Amitié Internationale Scoute et Guides